



## La Réunion-Mayotte

### Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, l'emploi salarié reste dynamique

**A** lors que les incertitudes qui ont pénalisé le commerce mondial en 2019 semblent se réduire, la croissance française devrait rester de l'ordre de + 0,2 % à + 0,3 % par trimestre d'ici la mi-2020. Elle restera portée par une consommation des ménages en hausse régulière et un investissement des entreprises dynamique.

À La Réunion, au troisième trimestre 2019, l'emploi salarié poursuit sa progression à un rythme soutenu (+ 0,6 %). Celle-ci est tirée par l'emploi du secteur privé, qui accélère avec 2 600 emplois supplémentaires créés (+ 1,5 %). L'emploi recule en revanche dans le secteur public (-1,1 %, soit 900 emplois de moins ce trimestre). Sur un an, l'emploi salarié s'accroît de 8 400 emplois, à un rythme trois fois plus élevé qu'en France (+ 3,3 % contre + 1,0 %). La création d'emplois est principalement soutenue par le tertiaire marchand, notamment dans les services aux entreprises (+ 700 emplois), les services aux ménages (+ 500), l'hébergement-restauration (+ 300) et le commerce (+ 300). L'emploi dans la construction résiste, malgré une chute de la construction de logement (- 14 % sur l'année écoulée). La création d'entreprises rebondit au troisième trimestre (+ 3 %), portée par les micro-entrepreneurs (+ 9 %). Par ailleurs, la fréquentation des hôtels reste bien orientée (+ 2 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018), soutenue par la clientèle venant de métropole.

Daniel Ah-Son, Anne Jonzo, Nathalie Poleya (Insee)

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, 263 400 salariés et salariées travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Leur nombre augmente de 1 600 par rapport au 2<sup>e</sup> trimestre 2019 (+ 0,6 %).

Sur un an, l'emploi salarié s'accroît de 8 400 emplois, à un rythme deux fois plus élevé qu'en France (+ 3,3 % contre + 1,0 %).

#### Forte progression de l'emploi salarié dans le secteur privé

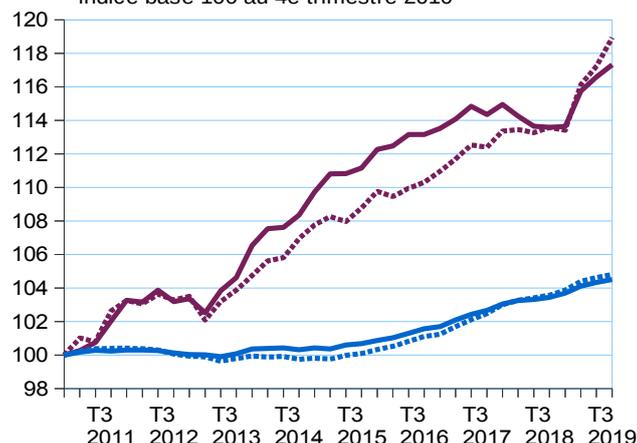
L'emploi salarié augmente fortement dans le secteur privé au 3<sup>e</sup> trimestre (+ 1,5 %). Les créations d'emplois s'accroissent : le secteur privé crée 2 600 emplois supplémentaires contre 1 600 au 2<sup>e</sup> trimestre (figure 1). Sur un an, le secteur privé crée 8 000 emplois (+ 4,7 %), ce qui constitue la plus forte augmentation des dix dernières années.

Après trois trimestres de légère hausse dans la fonction publique, l'emploi recule : -1,1 %, soit 900 emplois publics de moins au 3<sup>e</sup> trimestre 2019. Sur un an, le nombre d'emplois publics est quasiment stable (+ 400 emplois, soit + 0,4 %). Cette stabilité fait suite à une chute de 4 400 emplois publics entre la mi-2016 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2018, la plupart étant des contrats aidés.

#### 1 En 2019, l'emploi salarié progresse grâce au secteur privé

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité

— Emploi salarié total – La Réunion  
— Emploi salarié total – France hors Mayotte  
- - - Emploi salarié Privé – La Réunion  
- - - - - Emploi salarié Privé – France hors Mayotte  
indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.  
Champ : emploi salarié total et emploi privé, à La Réunion et en France hors Mayotte.  
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

À La Réunion, 9 800 personnes bénéficient ce trimestre des nouveaux contrats aidés, appelés « Parcours emploi compétences » (PEC), un effectif stable depuis le début de l'année.

## 1 200 emplois créés dans les services aux entreprises et aux ménages

Dans les services marchands, l'emploi progresse plus fortement qu'au 2<sup>e</sup> trimestre : + 1,8 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 (figure 2) après + 1,1 %. 2 100 emplois salariés supplémentaires sont créés. Les créations ont lieu principalement dans les secteurs des services aux entreprises et aux ménages, et dans une moindre mesure dans les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce.

Dans les services aux entreprises, l'emploi augmente fortement ce trimestre (+ 2,9 %), après des hausses plus modérées depuis le début de l'année. Ce secteur crée 700 emplois supplémentaires ce trimestre, majoritairement pour des services administratifs et de soutien aux entreprises tels que le ménage et le nettoyage des locaux professionnels et de leur environnement. Sur un an, 1 200 emplois ont été créés (+ 5,1 %).

Dans les services aux ménages, l'emploi salarié augmente à nouveau fortement (+ 2,4 %), après des hausses de même ampleur depuis le début de l'année. Ce secteur crée 500 emplois supplémentaires ce trimestre, majoritairement au sein d'associations, telles que les clubs sportifs, les écoles de musique, les structures proposant des activités en périscolaires (centres aérés, garderies) ou encore des associations qui œuvrent dans les actions de proximité dans les quartiers et l'insertion des personnes en difficulté. Comme le secteur public, ce secteur avait subi la forte baisse du nombre de contrats aidés entre 2016 et mi-2018. Sur un an, l'emploi n'est plus à la baisse mais augmente au contraire fortement, de 6,8 %, soit 1 400 emplois supplémentaires. Malgré cette hausse, on compte 2 000 emplois de moins dans ce secteur qu'à la fin 2016.

Dans le secteur de l'hébergement-restauration, la création d'emplois salariés reste très soutenue : + 3,1 % sur le trimestre et + 15,4 % sur un an. Dans le commerce, le nombre de salariés progresse de 1,0 % ce trimestre et de 4,0 % sur un an. Chacun de ces secteurs a créé 300 emplois supplémentaires ce trimestre, et 1 300 emplois sur l'année.

## 2 Le secteur de la construction résiste

Niveau et évolution de l'emploi salarié par secteur d'activité détaillé à La Réunion

	Emploi salarié (en milliers)	Évolution trim. (en %)	Évolution annuelle (en %)
<b>Ensemble</b>	<b>263,4</b>	<b>0,6</b>	<b>3,3</b>
Privé	177,8	1,5	4,7
Public	85,6	- 1,1	0,4
<i>Par secteur d'activité</i>			
<b>Agriculture</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,4</b>
<b>Industrie, dont</b>	<b>18,7</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>
Aéro-alimentaire	7,3	0,7	3,7
<b>Construction</b>	<b>15,0</b>	<b>0,7</b>	<b>5,2</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>119,4</b>	<b>1,8</b>	<b>5,0</b>
Commerce	34,5	1,0	4,0
Transports	12,7	0,6	3,6
Hébergement - restauration	10,1	3,1	15,4
Information et communication	3,9	- 0,2	- 1,1
Services financiers	6,3	0,3	2,9
Services immobiliers	2,0	0,5	3,1
Services aux entreprises*	24,1	2,9	5,1
Intérim	4,3	4,8	- 3,9
Services aux ménages	21,6	2,4	6,8
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>107,2</b>	<b>- 0,7</b>	<b>1,6</b>

\* hors intérim

L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre  
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

L'industrie et la construction créent chacun 100 emplois supplémentaires ce trimestre. Les emplois intérimaires augmentent de 200, mais n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'un an plus tôt.

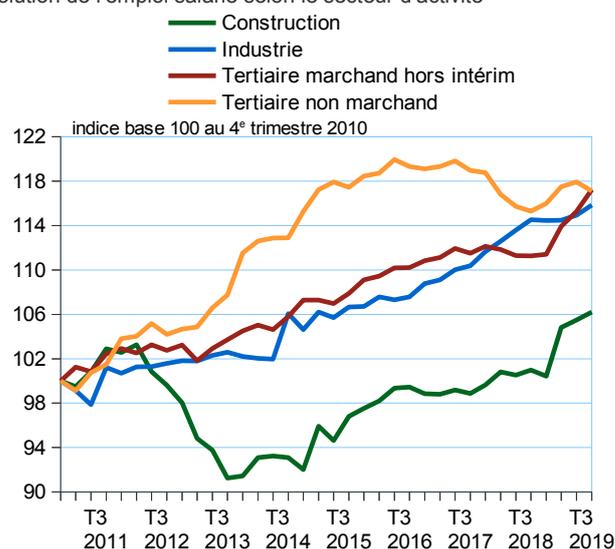
## Baisse de l'emploi salarié dans les services non marchands

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, 107 200 salariés et salariées travaillent dans les services non-marchands : enseignement, administration publique, santé ou action sociale. Ils et elles travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Dans ces services non-marchands, l'emploi est en baisse après trois trimestres consécutifs de hausse : 700 emplois de moins (- 0,7 % - figure 3). L'emploi progresse en revanche de 1,6 % sur un an.

## 3 Forte progression des services marchands en 2019

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Champ : emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand.

Note : données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## La construction de logements neufs en net repli

D'octobre 2018 à septembre 2019, le nombre de logements autorisés à la construction est de 6 700 à La Réunion, en forte baisse de 14 % par rapport à la même période un an auparavant (figure 4). En France hors Mayotte, la construction de logements recule également sur la période (- 6 %).

À La Réunion, les autorisations de construire diminuent fortement pour les logements collectifs (- 27 %), alors qu'elles sont stables pour les logements individuels, avec 3 700 projets autorisés.

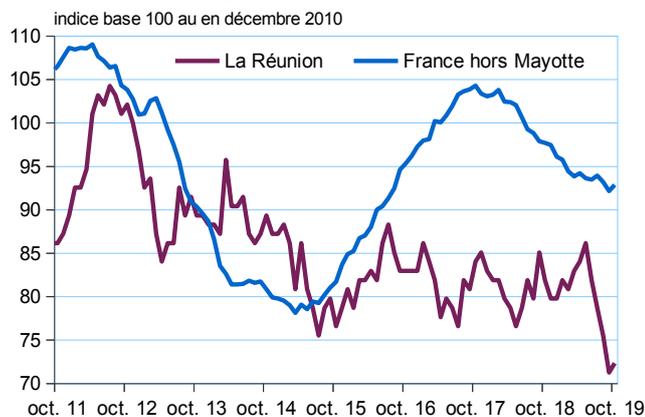
De son côté, le nombre estimé de logements mis en chantier dans la région diminue de 5 % entre octobre 2018 et septembre 2019 par rapport à la même période un an plus tôt. Sur un an, 6 600 logements ont été commencés. Les mises en chantier sont en repli, aussi bien dans la construction individuelle (- 6 %) que dans le logement collectif (- 3 %). Au niveau national, les mises en chantier chutent de 3,5 %.

## Une fréquentation hôtelière en hausse, soutenue principalement par la clientèle de métropole

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques totalisent 393 400 nuitées à La Réunion (figure 5). Avec 307 900 nuitées, la fréquentation dans les hôtels réunionnais progresse de 2 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. En complément des hôtels, 85 500 nuitées ont été enregistrées dans les autres hébergements collectifs touristiques au 3<sup>e</sup> trimestre 2019 à La Réunion. Il s'agit principalement des résidences de tourisme et hôtelières, ainsi que des villages vacances. La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels de 1 ou 2 étoiles (+ 7 %). Elle augmente également dans les hôtels de 3 étoiles et non classés (respectivement + 3 % et + 2 %). En revanche, elle est en repli dans les hôtels haut de gamme (- 1 %).

#### 4 La construction de logements neufs recule fortement

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2.

La hausse de la fréquentation profite particulièrement à l'Ouest (+ 3 %) et au Sud (+ 2 % - figure 6).

Avec 65 % de chambres occupées, le taux d'occupation est stable par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018. En effet, le nombre de chambres occupées augmente autant que l'offre de chambres.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, la croissance de la fréquentation hôtelière est tirée par la clientèle résidant dans les autres départements français (+ 14 %), alors que le nombre de nuitées des locaux et celui des clients résidant à l'étranger diminuent chacun de 8 %. Parmi la fréquentation des non-résidents, le recul concerne notamment la clientèle en provenance d'Afrique (- 36 %) et celle d'Europe (- 9 %). Les nuitées des touristes originaires d'Allemagne diminuent de 6 %, tout en demeurant la première clientèle en provenance de l'étranger. La clientèle allemande représente près d'un tiers des nuitées étrangères. À l'inverse, les nuitées des touristes venant d'Asie progressent par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 ; elles représentent 13 % des nuitées.

#### Nouvel élan des micro-entreprises

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2019, 1 769 entreprises ont été créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après une stabilité au trimestre précédent, le nombre de créations d'entreprises augmente de 3 % (figure 7). Le volume de créations est à son niveau le plus élevé depuis 2012. Au niveau national, la création d'entreprises progresse de 4 % par rapport au trimestre précédent.

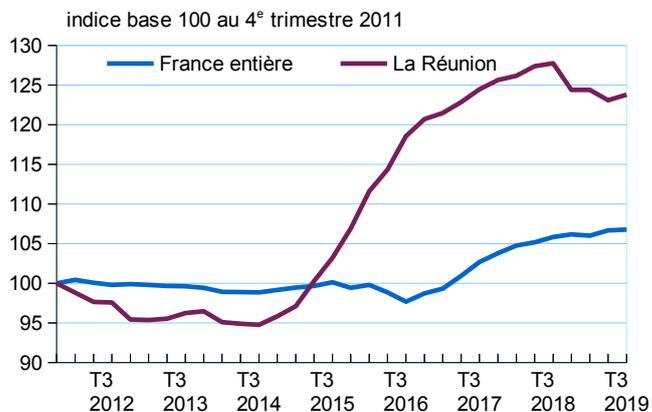
Après avoir diminué le trimestre précédent, les immatriculations sous le statut de micro-entrepreneurs augmentent fortement (+ 9 % après - 4 %). Leur part dans l'ensemble des créations atteint 28 %, soit 1 point de plus qu'au trimestre précédent. Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises progressent de 1 % à La Réunion.

Les créations d'entreprises sont dynamiques dans tous les secteurs d'activité. Contribuant pour un tiers à la hausse globale, le secteur de la construction connaît la plus forte progression : + 9 % après une stabilité au trimestre précédent. Les créations augmentent également de 9 % dans l'industrie, mais ce secteur ne pèse que 6 % de l'ensemble de la création d'entreprises à La Réunion. La hausse est plus modérée (+ 2 %) dans le « commerce, transport, hébergement et restauration » et le secteur des services (hors commerces). Ces deux secteurs sont majoritaires et concentrent 83 % des créations.

Par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2018, le nombre de créations d'entreprises progresse de 6 % à La Réunion et de 20 % au niveau national.

#### 5 La fréquentation hôtelière en légère hausse

Évolution de la fréquentation hôtelière

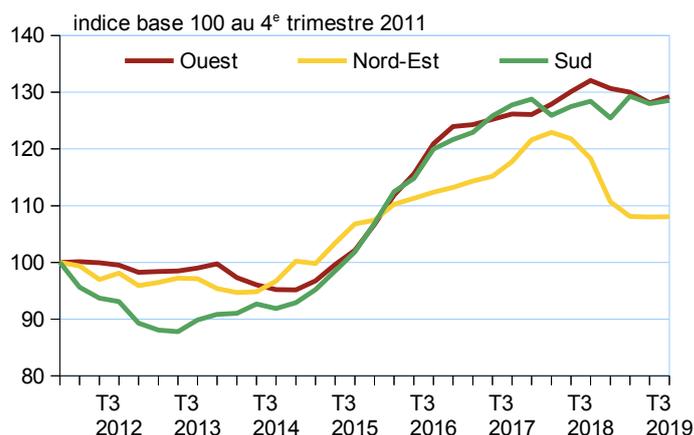


Note : cumul sur 12 mois. Champ : hors « autres hébergements collectifs touristiques pour La Réunion. »

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

#### 6 Les hôtels de l'Ouest et du Sud profitent davantage de la hausse

Évolution de la fréquentation hôtelière par microrégions à La Réunion

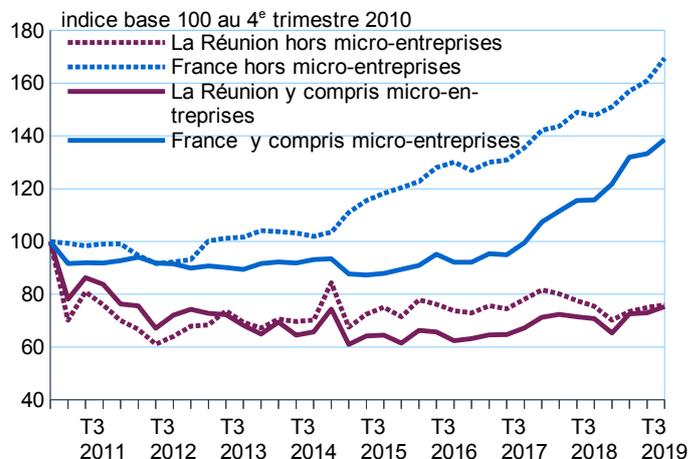


Note : cumul sur 12 mois ;  
Champ : hors « autres hébergements collectifs touristiques ».

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

#### 7 La création d'entreprises portée par les micro-entrepreneurs

Créations d'entreprises, y compris micro-entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## La crainte d'un retournement conjoncturel global s'atténue

L'année 2019 aura été marquée par les nombreuses incertitudes qui ont pesé sur la croissance mondiale. Les difficultés du secteur automobile et le ralentissement de l'économie chinoise ont par exemple contribué au ralentissement global. Mais certaines incertitudes qui ont pénalisé jusqu'ici le commerce international semblent se réduire un peu : la perspective d'un *Brexit* sans accord paraît s'éloigner et les signes d'apaisement dans la guerre commerciale sino-américaine laissent attendre un rebond du commerce mondial. Par ailleurs, les mesures budgétaires contribueraient à soutenir l'activité en zone euro.

## La croissance française garde son rythme, portée par la demande intérieure

Au troisième trimestre 2019, la croissance française s'est de nouveau établie à +0,3 %, portée par l'investissement des entreprises, notamment en services, et par la consommation des ménages, du fait de gains élevés de pouvoir d'achat en début d'année. Le commerce extérieur a quant à lui pesé une nouvelle fois sur la croissance.

D'ici la mi-2020, la croissance française serait comprise entre +0,2 % et +0,3 % par trimestre, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. La consommation des ménages garderait un rythme régulier, l'investissement des entreprises ralentirait tout en restant dynamique, tandis que le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité.

En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de 1,3 % en 2019 et l'acquis de croissance s'élèverait à +0,9 % mi-2020. Le chômage poursuivrait sa baisse progressive pour atteindre 8,2 % à l'horizon de prévision.

## Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont majoritairement composés des activités des organisations associatives. Ils comportent également les activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels.

## Alertes

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

## Fréquentation touristique - révision des séries concernant les hôtels à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions ([en savoir plus](#)).

## Fréquentation touristique - Un champ d'enquête étendu

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, à La Réunion, le champ de l'enquête est étendu aux autres hébergements collectifs touristiques (AHCT), de cinq unités d'hébergements ou plus, qu'ils soient classés ou non.

Les présents résultats portent donc à La Réunion sur 76 hôtels (dont 54 sont classés et 22 non classés) et 35 AHCT (dont deux ont une classification par Atout France).

## Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (Urssaf) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Insee La Réunion-Mayotte  
Parc technologique de Saint-Denis  
10, rue Demarée - CS 72011  
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :  
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :  
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)  
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

## Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom](#), décembre 2019
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2018 - La croissance décroche](#), *Cerom*, juin 2019 ;
- [Construction neuve à La Réunion](#), *Note de conjoncture*, Deal La Réunion ;
- J. Pouget, F. Tallet, « [Clair-Obscur](#) », *Point de conjoncture*, décembre 2019.

